

Responsable UE
Catherine Cools

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Laurence Bourgeois

Contact
service.etudiants@saint-luc.be
+32 4 341 81 33

Master 2 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle
18 crédits • 360 points • 270 heures

Prérequis : 4CS10 Atelier de l'option

Corequis : 5CR1C Atelier de l'option•5CR11 Mémoire•5CR20 Matériaux nouveaux•5CS20

Tito de la finalité Q1•5CS21 Tito de la finalité Q2•5CR27 Chimie

Activité.s d'apprentissage

C56SC - Conservation, restauration des oeuvres d'art - atelier finalité - s

18 crédits • 360 points • 270 heures • Cools Catherine

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'atelier de la finalité, l'étudiant sera capable de :

- Être autonome dans la prise de décisions relatives aux actes de conservation-restauration à poser ou non sur une oeuvre d'art complexe en verre
- Motiver ses propositions de traitement au regard de l'histoire matérielle de l'oeuvre et de son contexte de conservation actuel et futur
- Poser des actes de conservation préventive d'urgence
- Etablir un protocole (essais, analyses) afin d'identifier les matériaux constitutifs d'une oeuvre

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les formations de type court (cycle unique), seul le jury artistique de 3^{ème} bachelier est externe. Pour les formations de type long (deux cycles), seul le jury artistique de 2^{ème} master est externe.

Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 C8 C9 de notre référentiel interne.

- Conservation, restauration des oeuvres d'art - atelier finalité - s Cools Catherine

Objectifs

Au terme de l'**atelier de conservation-restauration du verre**, l'*étudiant de master 2* pourra :

- Etre autonome dans la prise de décisions relatives aux actes de conservation-restauration à poser ou non sur une oeuvre d'art complexe en verre.
- Motiver ses propositions de traitement au regard de l'histoire matérielle de l'oeuvre et de son contexte de conservation actuel et futur.
- Poser des actes de conservation préventive d'urgence.
- Etablir un protocole (essais, analyses) afin d'identifier les matériaux constitutifs d'une oeuvre et/ou de chercher des solutions à des problématiques de CROA complexes.
- Rédiger un dossier de conservation d'oeuvres d'art complet : recherche historique et artistique, recherche technique et technologique, proposition de traitement argumentée (orientée innovation), méthodologie, description des interventions, matériaux et produits, bibliographie spécialisée.
- Communiquer oralement l'ensemble de ses recherches et résultats.

Contenu

Intervention sur objets patrimoniaux en verre

Les étudiants sont amenés à travailler sur des objets d'art ou œuvres en verre conservés en musée et/ou issus de fouilles archéologiques. Ce travail s'inscrit dans une démarche complète de conservation-restauration, incluant la documentation, l'analyse et la mise en œuvre des traitements.

Démarche méthodologique :

- Identification de l'objet, matériaux, techniques de fabrication
- Évaluation de l'état sanitaire
- Documentation des anciennes interventions
- Élaboration d'une proposition de traitement
- Réalisation d'essais, tests et éprouvettes
- Conservation préventive et curative
- Restauration, y compris préparation ou adaptation de supports
- Conditionnement à court et long terme

★ Cas pratique 2025–2026

Travail sur un lot de verres conservés au musée du Grand Curtius (Liège).

Ce module vise à mobiliser l'ensemble des compétences acquises dans les ateliers, en les appliquant à des objets patrimoniaux réels, dans une logique de projet professionnalisant.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Ces ateliers sont gérés via les contenus théoriques notamment vus au cours de technique et technologie de la finalité spécialisée.

PEDAGOGIE DU PROJET

L'apprentissage par la pratique encourage l'autonomie et la responsabilité des élèves, puisqu'ils sont chargés de leur propre apprentissage. En outre, il stimule les élèves à résoudre des problèmes et à travailler sur une variété de tâches de planification, de structure des tâches et de production.

*Cette méthodologie est basée sur la **recherche permanente** des étudiants et leur autonomie. Les étudiants apprennent en cherchant et en comprenant.*

<https://additioapp.com/fr/qu-est-ce-que-la-pedagogie-de-projet-et-comment-la-travailler-en-classe/>

Concrètement, les enseignants utilisent en alternance des méthodes expositives, démonstratives et interrogatives. Ils ont pour rôle principal de guider et soutenir les étudiants dans leur gestion de projet. L'esprit participatif, le sens critique, la prise d'initiative et les expérimentations sont encouragés.

Chaque étudiant répertorie ses actions et recherches dans un carnet de bord, de cette manière de travailler permet des allers et retours dans l'apprentissage et constitue une aide-mémoire fondamentale (dates, données administratives, scientifiques, discussions etc.).

Moyens de communication :

Le groupe Outlook master 2 verre

Bibliographie

Directement liée aux cours de technique et technologie de la spécialité et aux cas d'atelier.

Mode d'évaluation pratiqué

Evaluation continue Q1

L'enseignant rend une note d'atelier qui tient compte de la progression de l'étudiant depuis la rentrée dans ses recherches, démarches et interventions : 60%.

L'étudiant dépose la première version de son/ses dossier.s sur le groupe Outlook master 2 verre dans le dossier ad hoc à une date communiquée par l'enseignant : 40%

Evaluation artistique Q2

L'étudiant présente oralement la synthèse de ses recherches et résultats d'atelier. Il soutient sa présentation d'un PowerPoint.

Le.s dossier.s sont déposés sur le groupe Outlook master 2 verre dans le dossier ad hoc à une date communiquée par l'enseignant.

L'étudiant dispose de 20 minutes pour sa présentation suivie de 10 minutes de défense.

Dossier.s et présentation : 40% de la note (en proportion 60-40)
Travail d'atelier : 60% de la note

Considérations générales

Le professeur tient compte des compétences transversales suivantes :

- Utilisation pertinente des ressources mises à disposition ou collectées
- Détermination à posséder ses outils, ses matériaux et produits
- Tenue du matériel et organisation de l'espace de travail
- Fréquentation de l'atelier et gestion du temps (efficacité)

De manière générale, l'intérêt sera porté à **l'aboutissement des restaurations, au choix et à la défense des interventions ainsi qu'à la maîtrise des techniques.**

L'acquisition de **l'autonomie dans l'orientation des traitement et dans les actions entreprises est fondamentale** pour la réussite de l'atelier.

L'évaluation concerne **tous les travaux** ainsi que la documentation et les dossiers relatifs aux objets et/ou oeuvres d'art qui ont été confiés à l'étudiant.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours